Année scolaire 2026-2027

Madame,
Monsieur,

Dans le but de mieux vous servir et , le Collège Français vous encourage fortement à effectuer vos paiements par « débit préautorisé ».

Pour ce faire, veuillez s.v.p. remplir le FORMULAIRE D'ADHÉSION AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ - ACCORD DE DPA DU PAYEUR et y joindre un spécimen de chèque portant la mention « ANNULÉ » pour toute nouvelle adhésion. Si nous avons déjà vos coordonnées bancaires au dossier le spécimen de chèque n'est pas nécessaire.

Vous pourrez effectuer vos paiements :

- En 2 versements égaux aux dates du 21 août 2026 et du 21 janvier 2027;
- En 9 versements : le 1er versement arrondi le 21 août 2026 et 8 versements égaux le 21e jour de chaque mois pour se terminer le 21 avril 2027 (date de rigueur).

Aucun « cent » ne doit cependant figurer sur les paiements : veuillez les arrondir et les intégrer au premier montant seulement.

Nous vous prions de remettre le formulaire DPA le jour de la rentrée administrative, soit les 04, 05 et 06 août 2026.

Pour tout changement ayant trait à vos prélèvements préautorisés, il est nécessaire de téléphoner cinq (5) jours ouvrables (d'école) à l'avance. Veuillez noter que les dépôts auront lieu aux dates prévues pendant les périodes de relâches scolaires. Des frais de $ 50.00 s'appliqueront pour tout chèque et paiement retourné.

Pour tout renseignement concernant la facturation, veuillez communiquer avec le service de la comptabilité au 514-495-2581 poste 114.

Nous vous remercions de la confiance que vous manifestez à l'égard du Collège Français et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La direction du Collège Français